



Conseil économique et social

Distr. générale
15 janvier 2013
Français
Original : anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Dixième session

Istanbul (Turquie), 8-19 avril 2013

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Débat multipartite

Note du Secrétariat

Résumé

Le Forum des Nations Unies sur les forêts, estimant que, pour promouvoir la gestion durable des forêts, il importe que les grands groupes définis dans le programme Action 21 prennent une part active aux sessions du Forum et aux réunions intersessions, les encourage à le faire. Les grands groupes en question sont les suivants : a) les entreprises et l'industrie; b) les enfants et les jeunes; c) les agriculteurs; d) les peuples autochtones; e) les autorités locales; f) les organisations non gouvernementales; g) la communauté scientifique et technique; h) les femmes; et i) les travailleurs et les syndicats. Dès le départ, souhaitant favoriser la participation du plus grand nombre, le Forum a fortement encouragé les membres de ces grands groupes qui sont associés à des organisations spécialisées dans les forêts à prendre part au débat multipartite. En application de ses résolutions 1/1 et 7/1, le Forum des Nations Unies sur les forêts tient un débat multipartite à chacune de ses sessions, dans le respect des dispositions adoptées par le Conseil économique et social et du Règlement intérieur. Il convient de noter que dans l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts qu'ils ont adopté en 2007, le Forum et le Conseil économique et social ont expressément demandé que les grands groupes participent de manière active et effective aux travaux du Forum.

Le débat multipartite sur la gestion durable des forêts se tiendra pendant la première semaine de la dixième session du Forum, en avril 2013; les représentants des grands groupes y échangeront leurs points de vue sur des questions touchant la gestion durable des forêts, notamment son financement, la mise en œuvre de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts et la réalisation des quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts, sous l'angle du thème

* E/CN.18/2013/1.



principal de la session, à savoir « Les forêts et le développement économique ». Il convient de noter que les coordonnateurs de chacun des sept grands groupes participants ont accompli un travail remarquable. Le document de travail qu'ils ont établi ensemble pour cette session sera publié dans un additif à la présente note.

La présente note décrit les actions menées depuis la neuvième session du Forum et propose un certain nombre de mesures que le Forum souhaitera peut-être examiner dans le but de renforcer encore l'apport significatif des grands groupes à ses débats.

I. Introduction

1. Les grands groupes définis dans le programme Action 21 comptent parmi les principaux acteurs du Forum. Ces groupes sont les suivants : a) les entreprises et l'industrie; b) les enfants et les jeunes; c) les agriculteurs; d) les peuples autochtones; e) les autorités locales; f) les organisations non gouvernementales; g) la communauté scientifique et technique; h) les femmes; et i) les travailleurs et les syndicats. Le Forum estime que les organisations qui œuvrent dans le domaine des forêts et sont associées à ces grands groupes ont un rôle important à jouer dans la réalisation de la gestion durable des forêts. Encourageant systématiquement la participation des parties prenantes à ses travaux, il a intégré un débat multipartite à ses sessions. Afin de faciliter ce débat, les réseaux des grands groupes ont désigné des coordonnateurs chargés d'aider à organiser les contributions des différents réseaux.

2. Entre les sessions, le secrétariat du Forum travaille en étroite collaboration et concertation avec les coordonnateurs des grands groupes pour organiser et planifier le débat suivant et renforcer la participation des parties prenantes, dans le respect du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social. À cette fin, le secrétariat du Forum encourage les coordonnateurs de chaque groupe¹ à se concerter pour planifier et préparer le débat multipartite. En consultation avec ce secrétariat, les coordonnateurs soumettent au Bureau du Forum les modalités d'organisation du débat multipartite, tant au niveau de la forme que du contenu afin qu'il les examine.

3. À l'instar de ce qui s'est fait lors des sessions antérieures, la présente note a été établie afin de faciliter le débat multipartite qui se tiendra à la dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts.

II. Renforcement de la participation des parties prenantes aux travaux du Forum

4. La participation effective des parties prenantes est essentielle au succès du Forum, dont l'objectif est de favoriser la gestion durable des forêts. Entre les sessions, les représentants des grands groupes ont participé à un certain nombre de réunions et d'activités du Forum et y ont apporté une contribution importante. Ils ont pris part à quatre ateliers organisés par le secrétariat du Forum sur l'apport d'une aide financière aux petits États insulaires en développement et aux pays à faible couverture forestière, qui se sont tenus à Téhéran (novembre 2011), Niamey (janvier 2012), Port of Spain (avril 2012) et Suva (juillet 2012). Ils ont également participé activement à plusieurs initiatives du Forum des Nations Unies sur les forêts parrainées par les pays, sur les thèmes suivants : « Contribution des forêts à une économie verte : échange d'idées et de données d'expérience sur le rôle des forêts et de leur gestion durable dans la mise en place d'une économie verte » (Bonn (Allemagne), octobre 2011), « Passerelle vers l'économie verte dans le cadre du développement durable : rôle des marchés pour promouvoir la gestion durable des forêts » (Hanoï, janvier 2012), « Forum de Lviv sur les forêts dans une économie

¹ La liste complète des coordonnateurs des grands groupes est disponible à l'adresse suivante : www.un.org/esa/forests/contacts-major_groups.html.

verte : actions et difficultés des pays d'Europe orientale, d'Asie du Nord et d'Asie centrale » (Lviv (Ukraine), septembre 2012) et « Initiative institutionnelle du Partenariat de collaboration sur les forêts concernant le financement forestier en appui aux travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts » (Rome, septembre 2012).

5. Enfin, les représentants des grands groupes ont participé et contribué à la deuxième réunion du Groupe spécial intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur le financement forestier, qui s'est tenue du 14 au 18 janvier 2013 à Vienne. Leurs propositions et observations sur les différentes questions examinées ont été débattues de manière ouverte et participative au même titre que celles des experts.

III. Débat multipartite de la dixième session du Forum

6. Il importe que les grands groupes prennent une part active au débat multipartite afin que les échanges de la dixième session rendent compte de la diversité des opinions et des préoccupations. Cette manière de procéder encourage la participation équilibrée des parties prenantes issues des grands groupes et des différentes régions du monde. Elle offre aux parties prenantes œuvrant dans le domaine des forêts une possibilité exceptionnelle de contribuer utilement aux échanges sur les thèmes principaux du Forum, le débat s'enrichissant des différentes perspectives exprimées, des exemples concrets présentés et des enseignements tirés de l'expérience concernant la gestion durable des forêts, notamment pour ce qui est du financement et de la mise en œuvre de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts.

7. Les préparatifs du débat multipartite ont été réalisés en coopération avec le réseau des organisations de sept grands groupes : a) les enfants et les jeunes; b) les organisations non gouvernementales; c) les peuples autochtones; d) la communauté scientifique et technique; e) les femmes; f) les agriculteurs et les petits propriétaires forestiers; et g) les travailleurs et les syndicats. Malheureusement, deux d'entre eux, à savoir le groupe des entreprises et de l'industrie et celui des autorités locales, ne seront pas représentés lors du débat.

8. Les coordonnateurs des grands groupes participants ont décidé, pour la première fois, d'établir ensemble un document de travail unique sur les forêts et le développement économique, thème principal de la dixième session. Cela devrait constituer un point de départ plus solide pour la tenue d'un débat éclairé et mieux circonscrit, qui mobilisera les grands groupes, les États Membres et les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts. Dans le passé, les grands groupes présentaient des documents de travail qui reprenaient les perspectives de chaque groupe sur les questions en rapport avec le thème de la session. Pour la première fois en 2011, les grands groupes ont décidé d'établir seulement trois documents de travail portant sur différents thèmes de la session. Le document de travail unique constituera le socle du débat pour cette session. celui-ci se tiendra la première semaine de la dixième session et permettra aux représentants des grands groupes d'exposer leurs priorités ainsi que les recommandations énoncées dans le document sur les forêts et le développement économique et de participer à des échanges sur les politiques publiques avec les représentants des États Membres et des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les

forêts. Les représentants des grands groupes seront aussi invités à présenter leurs vues et observations au cours des échanges qui se tiendront pendant la session du Forum.

IV. Conclusions

9. En règle générale, les travaux du Forum se déroulent dans des conditions d'ouverture et de transparence; les parties prenantes peuvent y participer activement et présenter leurs vues sur les différents aspects des politiques publiques et des pratiques relatives à la gestion durable des forêts. Le débat multipartite permet une véritable participation des représentants de la société civile. Parmi les autres moyens tout aussi importants qui favorisent la participation active des grands groupes aux travaux du Forum figurent l'étroite collaboration et les consultations organisées entre le secrétariat du Forum et les coordonnateurs des grands groupes ainsi que l'association des représentants de ces derniers aux activités du Forum qui se déroulent entre les sessions. Les questions relatives aux forêts et aux activités humaines se recoupant à plusieurs niveaux, le débat multipartite devrait être maintenu et renforcé dans les travaux du Forum, de même que d'autres activités.

10. À cet égard, le Forum souhaitera peut-être réfléchir à des stratégies visant à renforcer la mobilisation et la participation de toutes les parties prenantes, y compris celles qui ne sont pas encore activement engagées dans ses activités, en particulier les organisations œuvrant dans le domaine des forêts qui représenteraient les entreprises et l'industrie, les universités et les autorités locales.